

Vision de la mobilité active 2023-2027 **Principales orientations et actions reliées**

- 1. Accélérer le développement des réseaux de mobilité active et assurer l'accès aux transports en commun**
 - a. Réaliser les trois premiers corridors Vélo cité;
 - b. Ajouter 100 km aux réseaux de mobilité active;
 - c. Investir 36 \$ par habitant par année à partir de 2024 pour la mobilité active, soit plus du double qu'en 2022;
 - d. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de stationnements pour vélo.

- 2. Renforcer l'efficacité des déplacements actifs en tout temps**
 - a. Adapter les temps d'attente aux intersections en fonction des comportements des usagers et des besoins en mobilité active;
 - b. Poursuivre le déploiement du réseau cyclable quatre saisons en ajoutant 65 km;
 - c. Optimiser les étapes nécessaires à l'ouverture et la fermeture du réseau cyclable de manière à rendre praticables le plus longtemps possible les tronçons n'étant pas déjà quatre saisons;
 - d. Éclairer adéquatement les aménagements piétonniers et cyclables.

- 3. Assurer un niveau de confort des aménagements pour tout le monde**
 - a. Analyser les besoins de mise à niveau du réseau cyclable existant en fonction de sa conformité avec le nouveau guide de conception de géométrie routière, prioriser les mises à niveau nécessaires et réaliser 50 km des plus prioritaires;
 - b. Inclure les besoins en mobilité active dans tous les projets de réfection de rue de la Ville;
 - c. Actualiser le guide de conception de géométrie routière de la Ville de Québec et s'assurer que les aménagements cyclables et piétonniers proposés soient adaptés au milieu d'implantation en plus d'être sécuritaires et confortables pour l'ensemble de la population;
 - d. Assurer l'accès à pied et à vélo aux écoles primaires dans le cadre de travaux liés à l'aménagement de corridors scolaires.

- 4. Jouer un rôle de cheffe de file et de facilitatrice dans l'essor d'une culture en faveur de la mobilité active et de l'intermodalité :**
 - a. Organiser des journées de célébration de la mobilité active inspirées du concept de Ciclovía;
 - b. Créer un comité consultatif pour accompagner le suivi de la mise en œuvre de la Vision de la mobilité active;

- c. Planifier et réaliser l'implantation d'un parc éducatif pour cyclistes sur le territoire de la ville de Québec.

2022 – 469 – COM - a